Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1944)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de l'Assemblée générale : 2 juillet 1944 à Vevey

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

stützung. Hügin bewürfwortet die Wahl des bisherigen Vize-Präsidenten Eugène Martin, sowohl als ausgezeichneter Maler wie auch als sehr verdienter Kollege.

Paul Baud, Genf, teilt mit, die Sektion Genf habe einstimmig auf Antrage ihres Vorstandes beschlossen, die Kandidatur Martins

zu unterstützen.

Die Delegiertenversammlung schlägt einstimmig Eugène Martin als Zentralpräsident vor.

Leon Berger und A. Steuer werden wieder als Rechnungsrevisoren gewählt. Ersatzmänner Henry Wanner, Sektion Paris, und Dr. jur. G. A. Bohny, Passivmitglied, Basel.

Des Jahresbeitrag bleibt weiter auf Fr. 10.— angesetzt.

Das Budget wird nach Ausführungen des Zentralkassiers geneh-

Nach langer Diskussion an der sich die Vertreter der meisten Sektionen beteiligen, wurde der Antrag des Zentralvorstandes (Errichtung einer Dreierkommission für eine Statutenänderung) mit 22 Stimmen gegen einen Abänderungsantrag der Sektion Basel, 11 Stimmen, genehmigt.

Diese Kommission wird also durch den Zentralvorstand gewählt werden. Ein Brief der Sektion Genf vom 21. Juni über die Zusam-

mensetzung dieser Kommission wurde verlesen.

Beide Anträge der Sektion Luzern, über die M. von Moos einige Aufklärungen zu geben suchte, wurden einstimmig zurückgewiesen.

Mitteilungen des Zentralvorstandes, Ein Brief Bundesrat Etters vom 26. Jan. 44 betreffend den Entwurf des von Hügin ausgearbeiteten Arbeitsbeschaffungsprogramms wird verlesen.

Hügin teilt mit, dass Nationalrat Stirnemann, Zürich, am 7. Juni 1944 ein Postulat betreffs Gründung einer Schweizerischen Kunstakademie im Nationalrat eingereicht hat. Die Delegiertenversammlung erklärt sich damit einverstanden, dass die Generalversammlung dieses Postulat begrüsst durch eine Mitteilung an die Presse.

Das Museum Allerheiligen Schaffhausen verdankt den Brief des Zentralvorstandes vom 25. Mai, in welchem ihm als Sympathie-bezeugung anlässlich der Zerstörungen durch die Bombardierung vom 1. April, ein Kunstwerk eines von ihm selbst zu bestimmenden Mitgliedes der G.S.M.B.u.A. anerboten wurde. Die Wahl fiel auf den in Bern wohnenden Schaffhauser Viktor Surbek, der im dortigem Museum noch nicht vertreten ist. Natürlich wird die Gesellschaft den betreffenden Maler entsprechend entschädigen.

32 Kandidaten wurden durch die Sektionen vorgeschlagen, 30 werden von der Delegiertenversammlung zur Aufnahme durch die Generalversammlung empfohlen. Auf Erklärung der Sektion Basel beantragt die Delegiertenversammlung einstimmig die Ablehnung des Kandidaten Schlemmer, Bildhauer, Luzern. Für den Kandidaten Monetti, Tessin, wird ebenfalls einstimmig Zurückweisung empfohlen.

Fueter, Bern, schlägt als Ort der nächsten Generalversammlung Langnau im Emmenthal vor. Die Versammlung begrüsst diesen

Vorschlag.

Guggenbühl, Zürich, dankt Hügin im Namen der Delegiertenversammlung für seine enormen Verdienste und bezeugt ihre tiefe Dankbarkeit.

Eugène Martin, Genf, schlägt die Ernennung Hügins zum Ehrenmitgliede vor unter allgemeinem Beifall.

Die Sitzung wird um 16 Uhr 45 aufgehoben.

Der Protokollführer: W. GUGGENBÜHL.

Procès-verbal de l'assemblée générale 2 juillet 1944 à VEVEY.

Présidence: Karl Hugin, président central.

La liste de présence porte 91 noms, ceux de 82 actifs, de 6 passifs, de 2 journalistes et du secrétaire.

Le président ouvre la séance à 11 h. 20, salue l'assistance et recommande d'être objectif dans la discussion. Il cite les noms des 12 membres décédés depuis la dernière assemblée générale (voir procès-verbal de l'assemblée des délégués). L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués, tenue la veille, est lu, en allemand par W. Guggenbühl, en français par Gustave François. Le président remercie les deux rapporteurs qu'il qualifie de «héros du jour ». (Il aurait aussi bien pu dire «de la nuit » car ils durent, de minuit à 2 heures, travailler activement alors que les autres collègues s'adonnaient aux joies de la danse et de la soirée récréative).

Les scrutateurs désignés la veille, Remo Rossi et Otto Muller, sont confirmés dans leurs fonctions pour la séance de ce jour.

Le secrétaire général lit, en français, son rapport annuel, qui sera du reste publié dans les 2 langues dans l'« Art suisse »

Les comptes sont présentés par le caissier central Theo Glinz.

Suivant le rapport des vérificateurs de comptes, lu par L. Berger, les comptes sont adoptés avec remerciements aux deux caissiers, l'ancien, F. Giauque, et le nouveau, Theo Glinz.

Quant au déficit de l'exercice, provenant pour une grand part de la XIXe exposition, le président fait remarquer qu'en regard du réel succès de celle-ci, il valait la peine de faire un sacrifice.

Election d'un membre du comité central. Le président donne connaissance du passage y relatif des statuts suivant lesquels en cas de vacance, à la suite de démission, le membre manquant est remplacé à la prochaine assemblée générale sur proposition de l'assemblée des délégués. Le cas prévu se présente par suite de sa démission à lui, Hugin. Ainsi qu'il ressort du procès-verbal de l'assemblée des délégués, celle-ci, sur proposition de la section de Zurich, propose Ernest Kempter, vice-président de cette section. Cette proposition est ratifiée par l'A. G. et Kempter élu au c. c. Election du président central. Le c. c. a proposé Eugène Martin.

Ce choix a été approuvé par les délégués et Martin est, par accla-

mation, élu à la présidence.

Pour les deux élections l'assemblée générale avait préalablement décidé de voter à mains levées au lieu de procéder au scrutin

L'assemblée ratifie le choix des vérificateurs de comptes, vote le maintien de la cotisation à fr. 10.— et adopte le budget.

La proposition du c. c. (constitution d'une commission spéciale pour l'étude d'une revision des statuts) est adoptée. Le c. c. désignera les membres de cette commission.

Après que le délégué de la section de Lucerne, von Moos, eût déclaré que la situation est éclaircie par le vote de l'assemblée des délégués, aucune discussion n'intervient au sujet des deux propositions de la section de Lucerne, qui sont rejetées par l'A. G.

Sous communications du c. c. il est donné connaissance de la réponse du conseiller fédéral Etter au projet de programme de création d'occasions de travail, soumis par la société.

Ainsi que la presse l'a publié, un postulat a été déposé le 7 juin au conseil national par M. Stirnemann, Zurich, visant à la création d'une académie suisse des beaux-arts.

Le président est d'avis — et l'assemblée des délégués a déclaré partager ce point de vue - que nous devons prendre position. L'A. G. unanime accepte la proposition du président, que la société prenne acte avec satisfaction de ce postulat par un communiqué à la presse. Ce communiqué, contenant quelques indications sur les délibérations de l'A. G., est lu, adopté et remis à l'agence télégraphique suisse.

Il est donné connaissance de la réponse de la ville de Schaffhouse à notre offre de remise au Musée Allerheiligen, en témoignage de sympathie pour la destruction de précieuses oeuvres d'art lors du bombardement de 1er avril, d'une oeuvre d'un membre de notre société, désigné par le musée. Celui-ci porte son choix sur Victor Surbek, artiste schaffhousois habitant Berne, qui sera prié de soumettre des toiles au c. c.

Des 32 candiadts présentés par les sections, 30 ont été proposés par l'assemblée des délégués à l'admission par l'A. G. Le rejet de deux candidatures, celles de M. Schlemmer, sculpteur, section de Lucerne, et de Libero Monetti, commerçant et peintre à Lugano, a été proposé par l'assemblée des délégués unanime; c'est aussi la décision de l'A. G. Après que des renseignements plus précis eussent été demandés sur le candidat de la section de St. Gall, Eug. Tachezy, peintre à Teufen, une seule voix est pour son admission, tandis que 26 y sont opposées, cela du reste non pas parcequ'il exerce aussi la profession de technicien dentaire, mais pour d'autres considérations. Sont donc admis par l'A. G. 29 candidats.

Sur la proposition d'Eugène Martin, l'A. G. nomme par acclamations Karl Hugin membre d'honneur, en reconnaissance des grandes services rendus par lui à titre de président central. Le diplôme de membre d'honneur lui est remis. Très ému, Hugin ne prononce que deux mots: Merci cordialement!

Eugène Martin s'adresse à ses collègues, les remerciant pour sa nomination à la présidence et les assure de son entier dévouement à la société.

Blailé, ancien président central et ancien membre du c. c. adresse quelques paroles de reconnaissance à Hugin et à l'ancien c. c. Il dit sa joie de l'élection de Martin, en qui il met toute sa confiance.

Séance levée à 13 h. 10.

Le secrétaire général.